

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2002

OBJET : TRAVAUX DE GROSSE RÉPARATION SUR L'ÉGLISE

L'an deux mille deux et le treize juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, COT Mélanie, LOPEZ Manuel, AMESTOY Pierre.

EXCUSÉE : HANNINGER Ursula.

Monsieur ROSELLO José a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'entreprendre des travaux de grosses réparations sur l'église pour garantir la sécurité et la salubrité de l'édifice.

Il donne lecture des différents devis concernant les travaux de grosses réparations sur l'église.

Pour ces travaux, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

BATAILHOU François pour la toituremontant	18 546,19	euros HT.
DISCAZEAUX Julien pour la maçonneriemontant	2 626,09	euros HT.
DEDIEU Jean pour la portemontant	2 000,00	euros HT.

Soit un total de 23 172,28 euros HT. (27 714,04 euros TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par six voix pour et deux abstentions:

- de réaliser les travaux tels qu'ils ont été présentés,
- de solliciter auprès du Conseil Général et de la Direction des Affaires Culturelles une subvention au taux le plus élevé possible,
- d'inscrire la dépense au budget 2002,
- d'autoriser son Maire à engager toutes actions et à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 20/06/2002

Le maire, **P. BEDEL**